

### Déclaration liminaire CTL du 07/12/2020 – DDFIP 01

Monsieur le Président,

en cette fin d'année compliquée pour tout le monde et à l'orée d'une année que nous espérons meilleure pour tous les Agents et leurs proches, vous nous annoncez la mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la réforme du Nouveau Réseau de Proximité.

Cette 1<sup>ère</sup> vague de restructurations intervient dans un contexte sanitaire, social et économique pour le moins agité et nous laisse perplexes quant à son urgence et ses contours.

Une réflexion a t'elle été menée sur les conséquences sanitaires éventuelles d'une densification des Services que cette réforme va engendrer ? Les jauges sanitaires seront-elles respectées ? La formation des Agents concernés par un changement de métier a t'elle été anticipée ou vont-ils devoir prendre leurs fonctions avant tout enseignement ? Comment les former à temps quand les sessions sont annulées ou reportées à une date inconnue ? Les Agents en télétravail aujourd'hui et concernés par un changement de mission le mois prochain y seront-ils maintenus ? La surcharge occasionnée en fin d'année pour les services RH et BIL a t'elle été prise en compte ?

A tout cela s'ajoute la Loi de Finances 2021 qui prévoit la suppression pour notre Direction de 7 emplois : +1 IP, +2 IdivHC, -2 IdivCN, -1 A, -3 B, -4 C.

Sauf à imaginer que la Direction Générale vous force à profiter de la faiblesse actuelle de nos Services et des Agents qui se débattent pour remplir leurs missions dans un contexte sanitaire difficile, nous aurions souhaité que tous ces facteurs éveillent votre attention pour refuser l'injonction de la DG de lancer cette réforme à tous prix en janvier prochain et de la reporter sine die.

Pour autant si nous sommes conscients de la nécessité d'adapter notre réseau et nos outils aux évolutions permanentes de la société, la méthode brutale employée depuis le début pour élaborer une réforme aussi importante ne nous convient pas. Nous réitérons ici notre revendication du retrait de ce NRP et la tenue de véritables GT pour construire collectivement l'avenir de nos Services au bénéfice des usagers et des Agents. Nous vous demandons la suspension immédiate de la mise en œuvre du NRP.

**Les élus CFTC-CFDT Finances Publiques ne peuvent cautionner une réorganisation d'ampleur, décidée et construite sans concertation, qui va être mise en œuvre malgré une crise sanitaire qui bouleverse les structures de travail des Services et des Agents et qui devra en plus absorber une nouvelle suppression de 7 emplois. C'est pourquoi vous pouvez d'ores et déjà enregistrer un vote CONTRE de leur part sur l'ensemble de ce point du CTL.**

Les élus CFTC-CFDT de l'Ain :  
Frédéric SCHMITTER (Titulaire)  
Laetitia ALLEGRE (Suppléante)  
Claire DESGOUTTE (Experte)